



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Atelier 3_Compte-rendu des travaux de groupe

1 juillet 2021

ARTELIA & COMMUN accord





Sommaire

I. En quoi l'atelier 2 a-t-il consisté ?4

I. Compte-rendu des travaux de groupe4

**Première séquence : Définition des orientations de
gestion par espace-type....** Erreur ! Signet non défini.

**Deuxième séquence : Spatialisation des espaces-
types.....** Erreur ! Signet non défini.

II. Conclusion/perspectives..... 19

Liste des participants

Nom	Prénom	Type
ABGRALL	Erwan	Entreprise ou commerce
ADDES	Jean-Pierre	Association
AUSSERAY	Mélanie	Association
BARDON	Victor	Agent territorial
BODENNEC	Jean-Yves	Habitant
BRETON	Maximilien	Elu
CALONNEC	Brieuc	Stagiaire Littoral
CAMUS	GILLES	Habitant
DENIEL	Jean-Yves	Association
DREVES	Luc	Habitant + Association + Scientifique
DUCROS	Vincent	Agent territorial
FAVE	Pierre-Yves	Association
FEGER	Laurent	
FORGET	Dominique	Habitant
GRALL	Erwan	Etudiant-stagiaire
JEFFROY	Luc	Association
LAMI	Thibaud	Scientifique
LE BRIS	Jean Yves	Habitant
LE GONIDEC	Bruno	CEREMA
LE MENN	Anne	Habitant
LONCLE	Nicolas	Agent territorial
LOZACHMEUR	Olivier	Agent territorial
LUMMERT	Caroline	Scientifique
MALBURET	patrice	Habitant
MAUD	Le Quéré	Elu
MIGNOT	Isabelle	Habitant
N'GOMA	Philippe	Elu
OUDOT	Jean-Pierre	Habitant
PAUGAM	René	Elu
POIREAU	Elise	Agent des services de l'état
RAPIN	Raphaël	Elu
ROUSSEAU	Geneviève	Association
RUAUD	Quentin	Stagiaire Littoral (Plouguerneau)
DALBESIO LEGUERN	Hélène	Elu

Introduction

Les élus de la communauté de communes de Lesneven ont souhaité élaborer une Stratégie Littorale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC) de la communauté de communes de Lesneven pour anticiper l'évolution du territoire et de faire face aux impacts du changement climatique. Ce projet de territoire consiste à déterminer :

- précisément les zones qui feront l'objet d'une protection, d'une adaptation, d'un repli stratégique ou d'un laisser-faire. Ces zones seront traduites dans le PLUi fin 2021 ;
- une stratégie et un programme d'actions pour sa mise en œuvre.

L'équipe communautaire a souhaité associer le grand public, à savoir les habitants, les acteurs socio-économiques et les responsables associatifs pour les guider dans leur choix.

I. En quoi l'atelier 3 a-t-il consisté ?

L'atelier organisé le 1^{er} juillet 2021 a réuni 34 personnes, dont 59 % d'habitants, 24 % d'agents et 18 % d'élus.

En première partie de cet atelier, COMMUN accord a exposé le bilan du deuxième atelier qui a eu lieu le 2 juin 2021. ARTELIA a ensuite présenté les trois scénarios de gestion représentés sous forme cartographique, et rappelé les différents modes de gestion possibles et les enjeux paysagers.

L'atelier n°2 avait pour objectif de réfléchir collectivement sur les modes de gestion les plus adaptés pour chacun des espaces spatialisés. À partir des supports cartographiques, les participants étaient invités à modifier/ ajuster les modes de gestion et leurs périmètres à l'aide des calques, si besoin.

Les participants ont ensuite exprimé leur choix de modes de gestion par secteur à l'aide de gommettes.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu des travaux de ce troisième atelier, ainsi que les documents présentés par l'équipe de maîtrise d'œuvre en début de séance.

I. Compte-rendu des travaux de groupe

N. B. Il s'agit du compte-rendu des conclusions de la phase de travail de groupe, en seconde partie du présent atelier.

Ce compte-rendu rapporte donc, de la manière la plus exhaustive possible, les éléments exprimés par les participants.

Il vient compléter les présentations de la communauté de communes de Lesneven, de COMMUN accord et d'ARTELIA, détaillant l'ensemble de la démarche engagée.

Secteur « De Curnic à Boutrouilles »

Planche 1 – Scénario 1 : « De Curnic à Coufon »

Table D

Synthèse

Le scénario 1 correspond le mieux à ce que nous souhaitons. Nous avons toutefois apporté des ajustements sur chaque secteur pour que la stratégie de gestion du trait de côte corresponde à notre vision future du territoire.

Scénario validé pour le secteur Nelz Vran :
Protection alternative à long terme au niveau du trait de côte

Scénario validé pour les secteurs Karreck Hir, Boutrouilles, une partie de La grève et de Maner Drolic'h

Mode de gestion « Protection alternative » au niveau du Dibennou et de Nodéven

Mise en place de batardeaux à l'Ouest de la digue du Curnic et en amont de la jetée de l'ilot Enez Croas-Hent

Espace type à modifier : Terrain de loisirs de 600 places environ

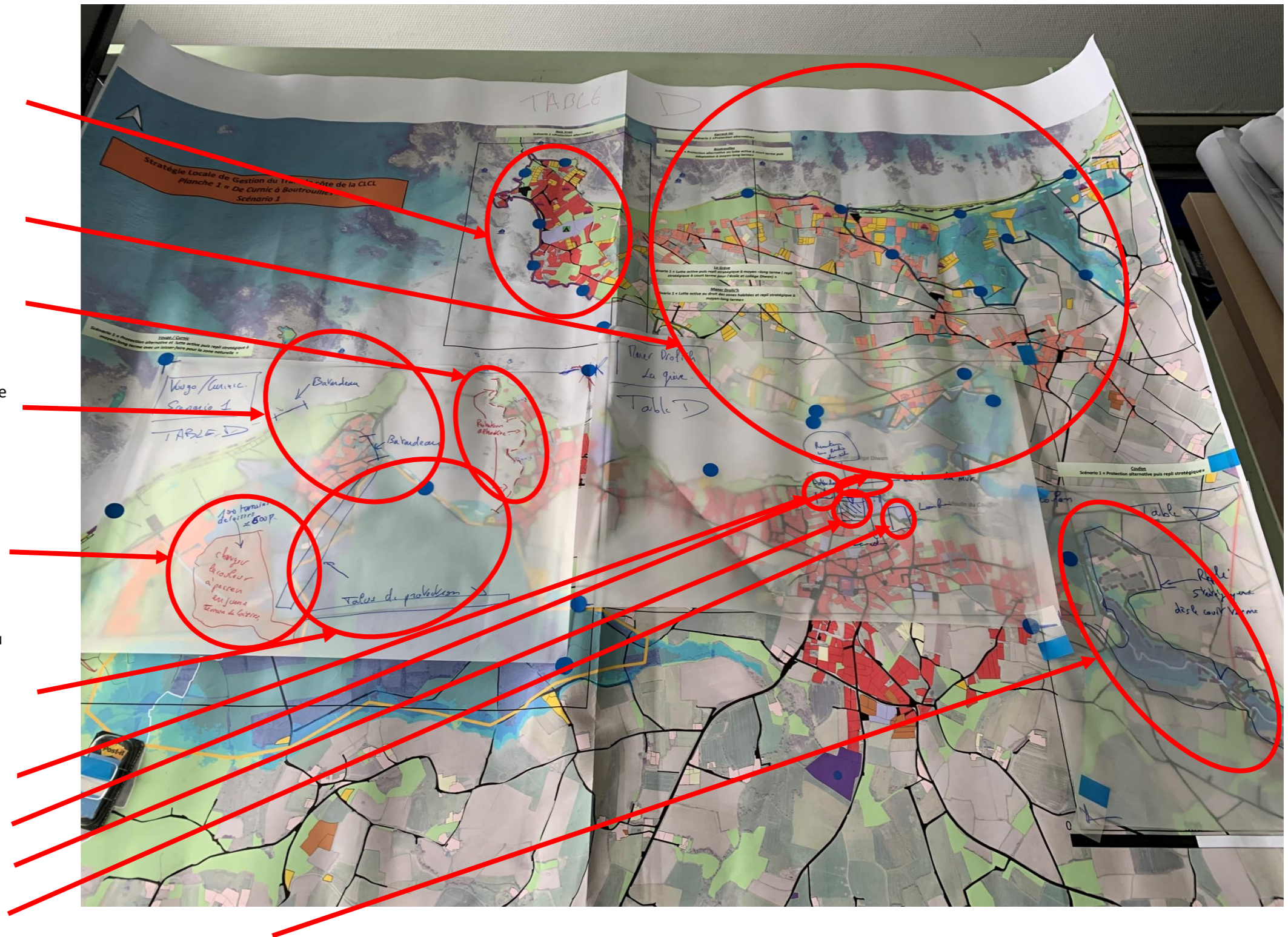
Mode de gestion « Laisser-Faire » pour la digue du Curnic et mise en place de talus de protection en arrière au niveau des habitations et des équipements publics techniques

Mise en place de batardeaux

Entretien du mur (aucune autre action à initier)

Remonter une partie du sol

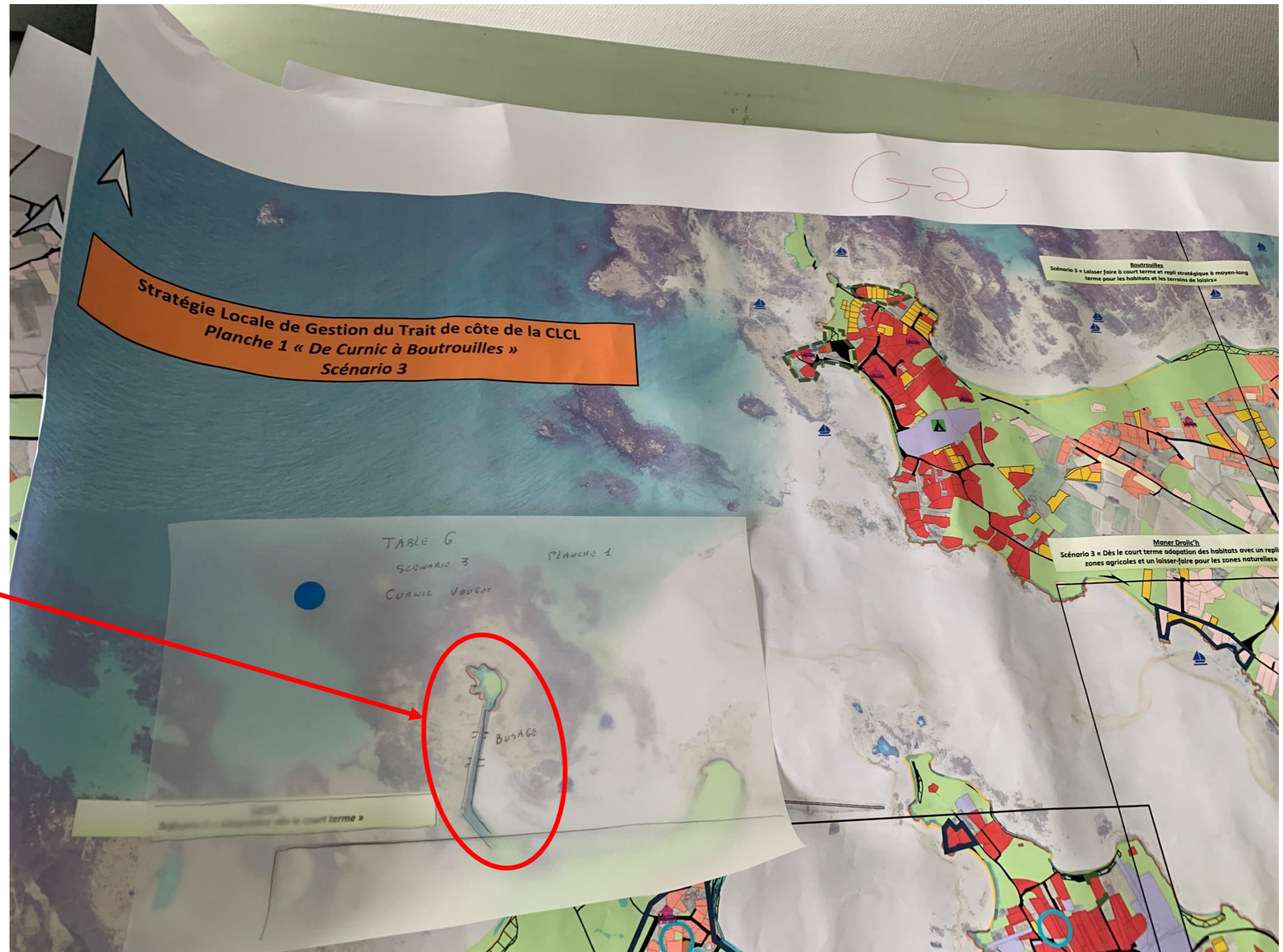
Mode de gestion « Laisser-Faire »



Mode de gestion « repli stratégique » dès le court terme pour le secteur de Coufon

Table G

Planche 1 – Scénario 3 : « Vougo/Curnic »



Réaliser un busage sous la jetée de l'îlot Enez Croas-Hent pour faciliter les transferts sédimentaires et ainsi limiter l'érosion côtière

Secteur « De Boutrouilles à Le phare »

Planche 2 – Scénario 1 : « De Boutrouilles à Le Phare »

Table G

Synthèse

Nous sommes favorables de préserver l'existant à moyen terme : ne pas créer des murs mais d'entretenir (travaux légers) les murets et la digue existants pour éviter des submersions dès maintenant

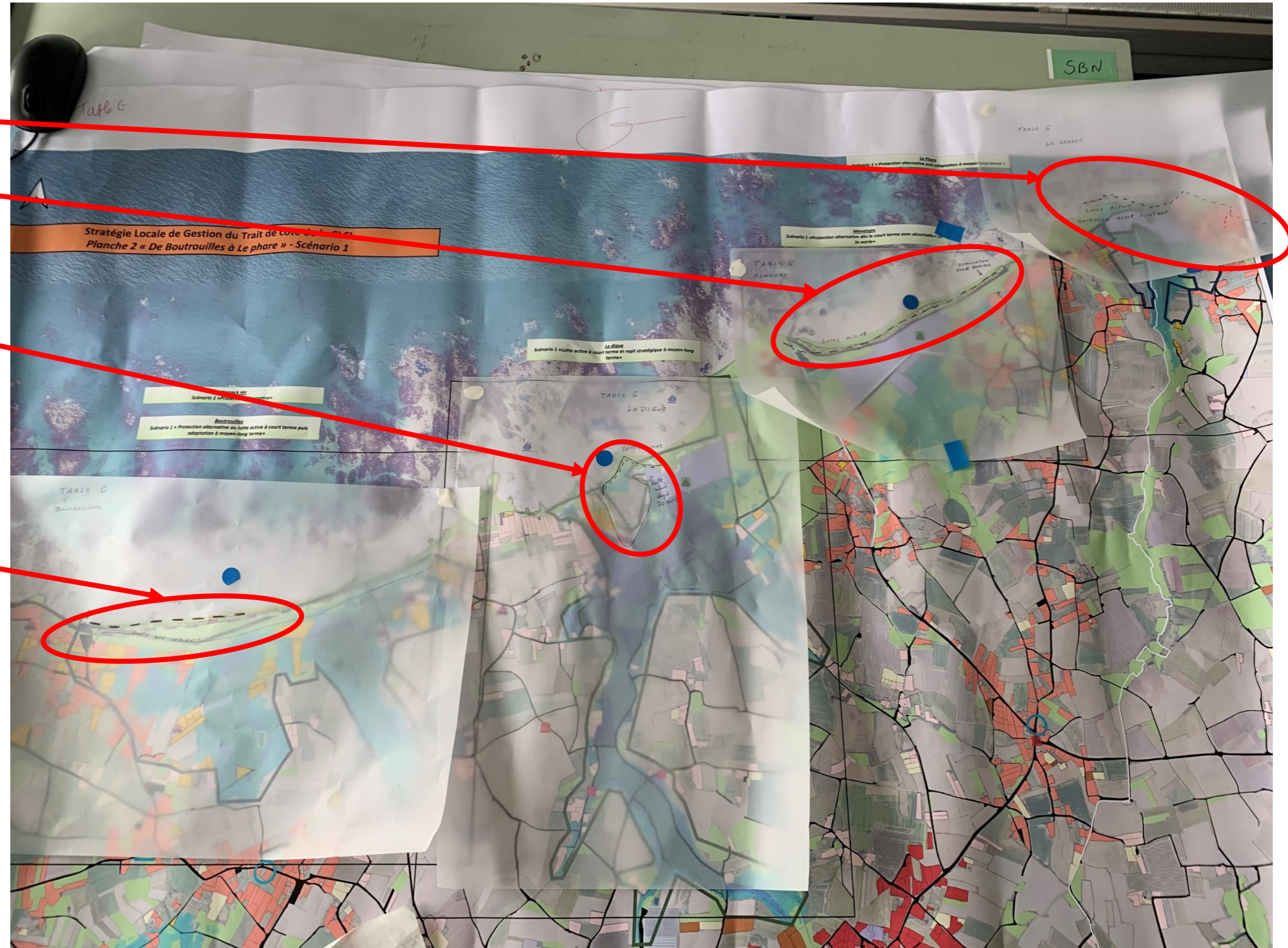
Mode de gestion « Lutte active » à court terme avec un entretien du muret existant au niveau du secteur « Le phare »

Mode de gestion « Lutte active » à court terme au niveau du secteur « Ménéham » avec un système d'évacuation des zones humides

Mode de gestion « Lutte active » à moyen terme (30 ans) au niveau de la digue de Kerlouan et devant celle-ci en front de mer

Mode de gestion « Lutte active » à court terme au niveau de la plage de Boutrouilles

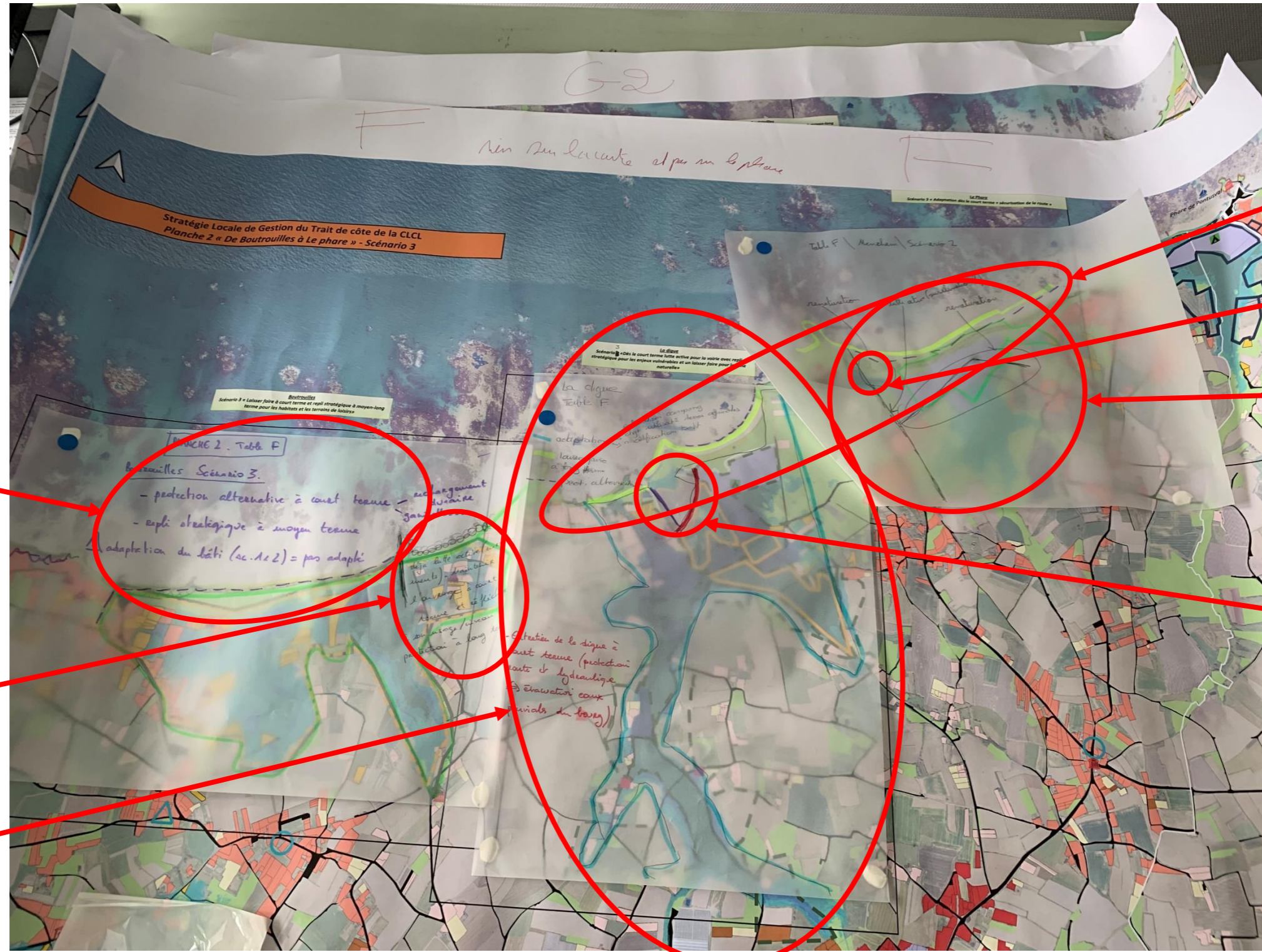
Route non indiquée en arrière de cette plage



Synthèse
 On a privilégié les solutions alternatives à court terme et l'adaptation (changement d'usage) pour les terres agricoles

Table F

Planche 2 – Scénario 3 : « De Boutrouilles à Le Phare »



Mode de gestion « Protection alternative » à court terme (rechargement dunaire, ganivelles...) et « Repli stratégique » à moyen terme au niveau de la plage de Boutrouilles (mode de gestion « Adaptation » pas adapté sur ce secteur)

Secteur à l'Est de la plage de Boutrouilles actuellement en lutte active (Enrochement) : Maintenir l'ouvrage à court terme et réfléchir à son usage/ niveau de protection à long terme

Mode de gestion « Adaptation » : Relocalisation du camping, changement d'utilisation des terres agricoles et modification du bâti

Mode de gestion « Protection alternative » à court terme, puis « Laisser-faire » à long terme au niveau des secteurs « Ménéham » et « La digue »

Renaturation entre le parking, le camping et le trait de côte

Mode de gestion « Lutte active » (surélévation ?) au niveau des routes, relocalisation du camping et renaturation du site

Entretien de la digue à court terme (protection de la route et évacuation des eaux pluviales du bourg de Kerlouan)

Secteur « De Ménéham à Baleannou »

Planche 3 – Scénario 3 : « De Ménéham à Baleannou »

Table A

Synthèse

On a surtout retenu le scénario 3 et un peu le scénario 1.

On est resté principalement sur de l'adaptation. On a également privilégié l'entretien des ouvrages existants, des solutions douces sur certains endroits, et du laisser-faire sur des zones inondables.

Il serait plus cohérent d'étendre l'échéance du court terme de 5 à 10 ans.

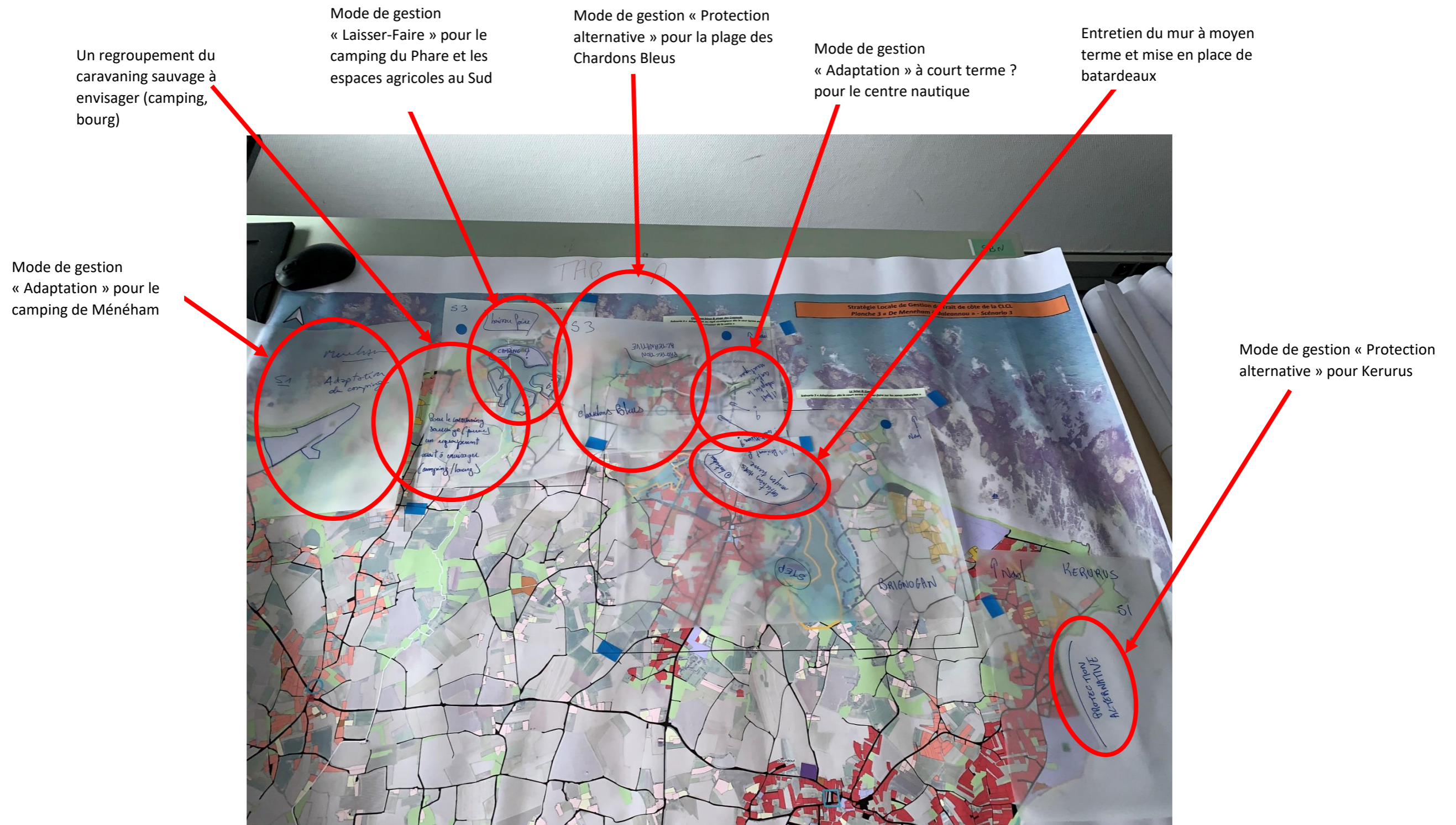


Table B

Planche 3 – Scénario 2 : « De Ménéham à Le phare »

Synthèse

Nous avons opté pour la protection alternative à court terme, puis le repli stratégique à moyen terme pour les aires de camping

Sur les zones d'habitat de Brignogan, nous avons privilégié l'adaptation avec de la lutte active sur le front de mer dès le court terme.

Mode de gestion
« Adaptation » au Sud du
phare de Pontusval

Étendre le mode de
gestion « Protection
alternative » à l'Est de
Ménéham

Mode de gestion « Lutte
active » pour le parking



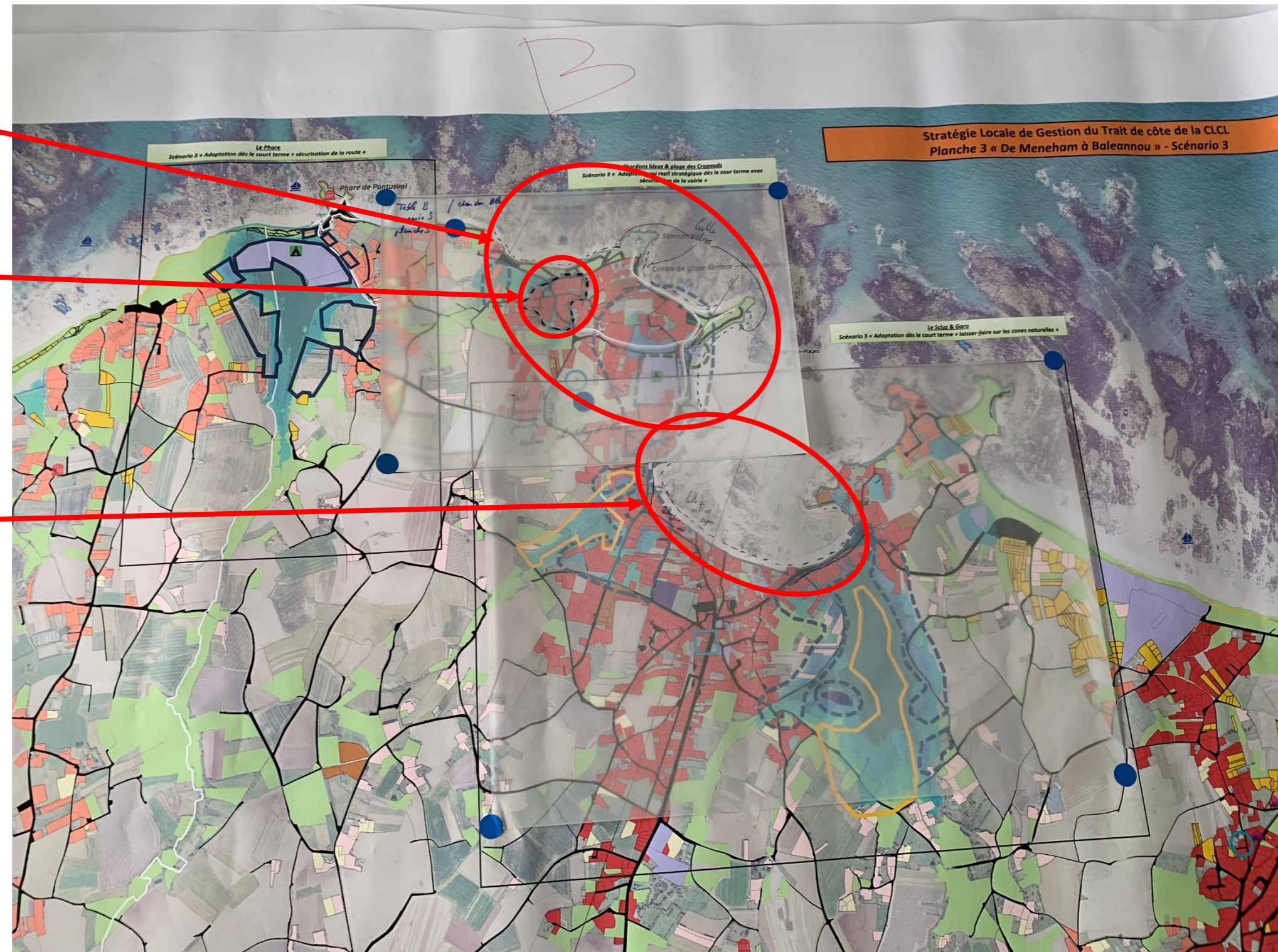
Table B

Planche 3 – Scénario 2 : « Des Chardons bleus à la plage du Garo »

Mode de gestion « Lutte active » à court terme des Chardons Bleus à la plage des Crapeaux

Mode de gestion « Adaptation » à court terme en arrière de la plage des Chardons Bleus

Mode de gestion « Lutte active » à court terme en lieu et place de la digue de la plage du Garo



Synthèse

On n'a pas privilégié un scénario par rapport aux autres. On a juste modifié des modalités de gestion sur certains secteurs.

Il serait intéressant de préciser les types d'actions qui pourraient être mis en œuvre dans les prochains ateliers.

Table H

Planche 3 – Scénario 1 : « Ménéham »

Mode de gestion du secteur Le phare validé

Pas de sécurisation de la route → Fermeture de la route



Table H

Planche 3 – Scénario 2 : « De Ménéham à Le phare »

Scénario validé pour le secteur « Le Phare » : Protection alternative à court terme au niveau du trait de côte et « repli stratégique » pour les espaces submersibles en arrière littoral

Mode de gestion « Protection alternative » le long du trait de côte mais pas de sécurisation de la route le long de la côte de Ménéham

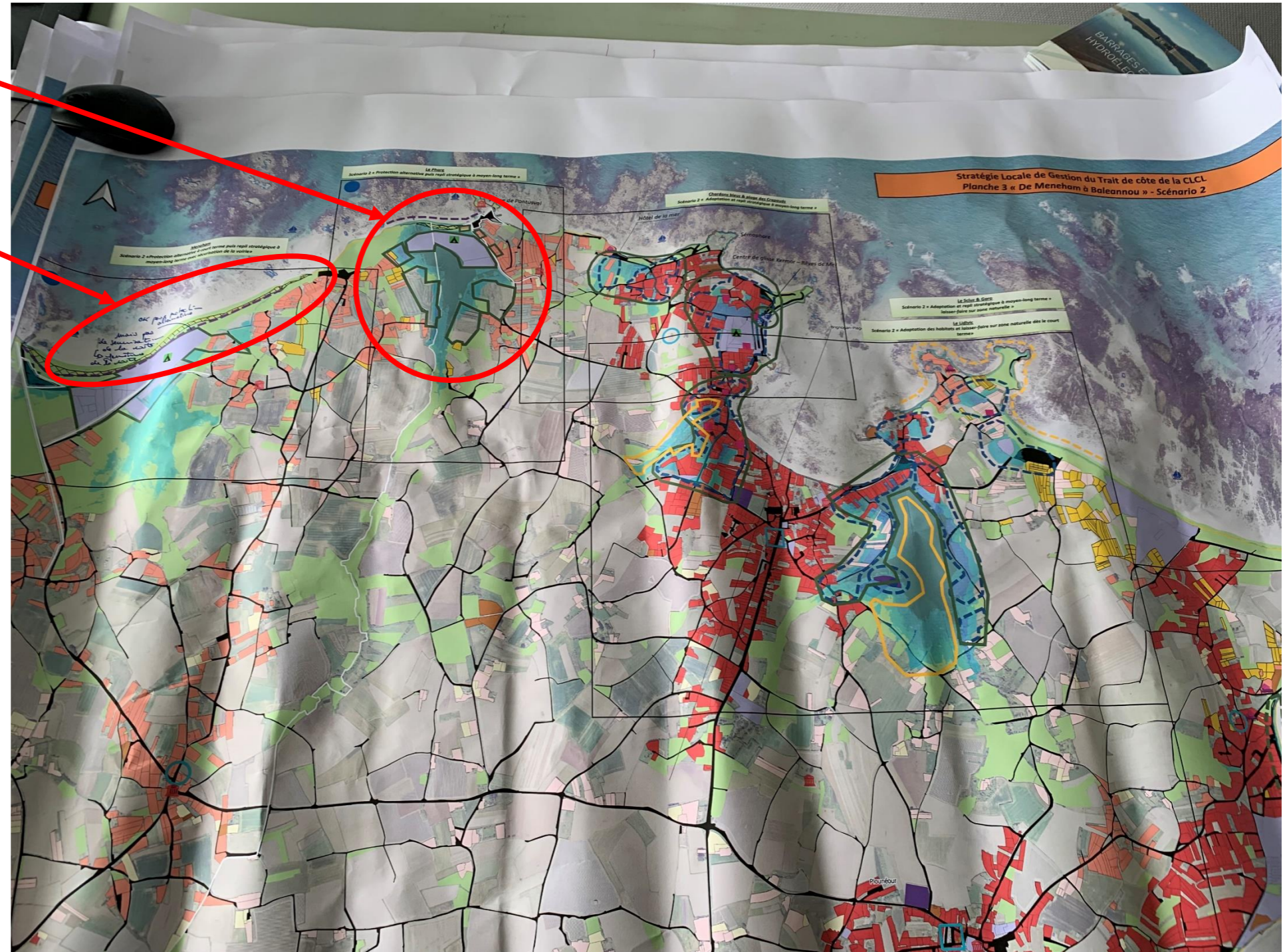


Table H

Planche 3 – Scénario 3 : « Le phare »

Pas de
sécurisation des
routes



Secteur « De Baleannou à Rousseau »

Table H

Planche 4 – Scénario 1 : « De Baleannou à Rousseau »

Absence d'aléas au niveau du trait de côte du camping du secteur de Baleannou → Pas nécessaire d'agir

Trait de côte au Sud du secteur de Baleannou à surveiller

Pas forcément nécessaire de relocaliser si cette partie du secteur de Kerguelen est submergée en 2100

Mode de gestion « Lutte active » à court terme à la place de « Laisser-faire » sur la partie Est du secteur Rousseau. Les modes de gestion sur le reste du secteur Rousseau sont validés



Table H

Planche 4 – Scénario 3 : « De Baleannou à Rousseau »

Mode de gestion « Repli stratégique » pas nécessaire sur les terrains agricoles

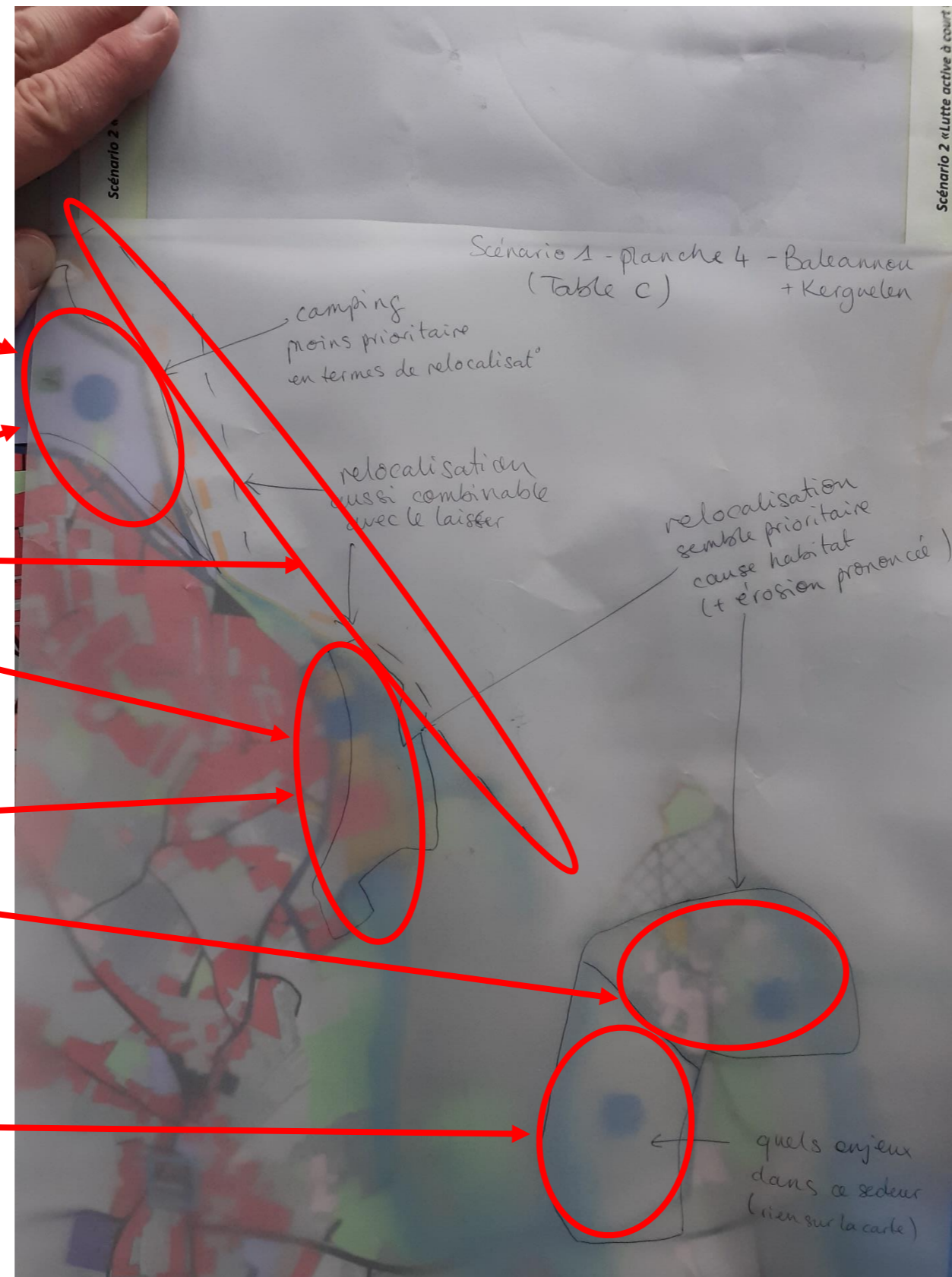
Modes de gestion validés sur le secteur Rousseau



Table C

Planche 4 – Scénario 1 : « De Baleannou à Rousseau »

- Camping sur le secteur de Baleannou moins prioritaire en terme de relocalisation
- Mode de gestion « Relocalisation » combinable avec le mode de gestion « Laisser-faire »
- Mode de gestion « Relocalisation » prioritaire à cause de la présence d'habitat (et l'érosion prononcée)
- Quel enjeu dans ce secteur ?



Synthèse

Les scénarios 3 et 2 proposent des modes de gestion cohérents. Nous les avons donc juxtaposés pour qu'ils se complètent.

On a privilégié une intervention à court terme sur les zones d'érosion :

- « adaptation » sur l'espace du camping pour servir de zone tampon

- Pour la digue : faut-il la consolider ou relocaliser la zone d'habitat en arrière ?

Table C

Planche 4 – Scénario 2 : « De Baleannou à Rousseau »

Vigilance à la rapidité du recul du trait de côte (de la dune ?) sur le secteur de Baleannou → La zone du camping peut faire tampon

Le mode de gestion « Laisser-faire » à court terme est-il compatible avec la continuité de l'exploitation du camping ? Accepte-t-on que le nombre d'emplacements se réduise ? → Option mode de gestion « Adaptation » combinable avec le mode de gestion « Protection alternative » pour ce secteur de

Quel type d'entreprise ? → Mode de gestion « Adaptation » plus ou moins facile ?

Quel enjeu dans cette zone du secteur de Kerguelen ? Rien, n'est représenté sur la carte

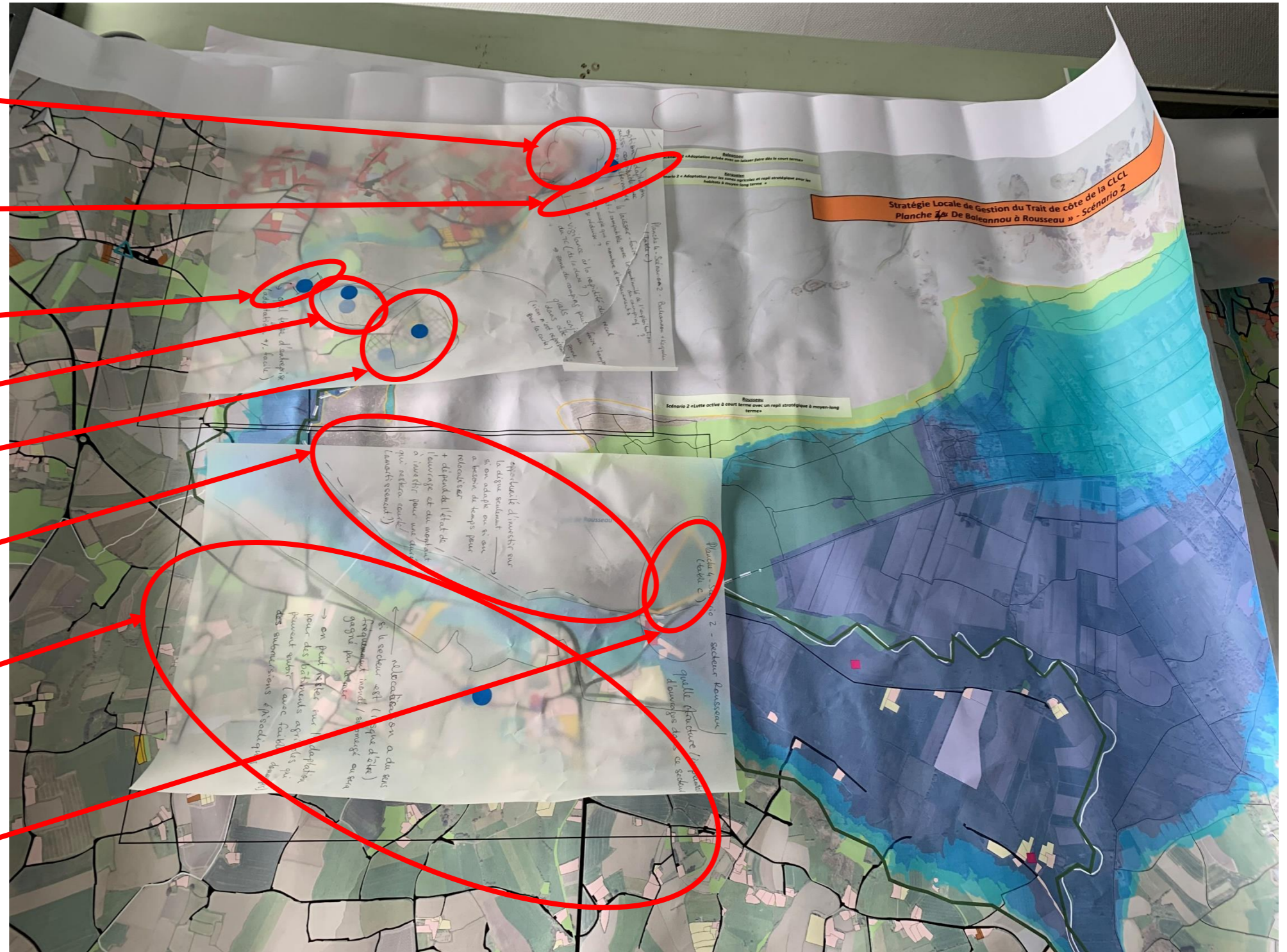
Mode de gestion « Repli stratégique » validé pour cette partie de Kerguelen

Opportunité d'investir sur la digue seulement si on a besoin de temps pour relocaliser : Cela dépend de l'état de l'ouvrage et du coût d'investissement pour une durée qui restera courte (quid de l'amortissement ?)

Le mode de gestion « Repli stratégique » a du sens si le secteur Rousseau est (risque d'être) fréquemment inondé/ submergé ou sera gagné par la mer

Mode de gestion « Adaptation » pour les bâtiments agricoles qui peuvent subir de faibles dommages liés aux submersions épisodiques

Quelle structure/ implantation d'ouvrages sur ce secteur ?





II. Conclusion/perspectives

Lors du prochain atelier, prévu le 30 septembre 2021, nous vous présenterons plusieurs scénarios ou variantes consolidés cartographiés et construits à partir des travaux de l'atelier n°3, en ayant pris l'ensemble des modes de gestion par secteur proposés par les participants. Des indicateurs tels que les enjeux sur les biens et les personnes, les surfaces concernées et des vues paysagères vous seront présentés qui permettront d'approfondir/ajuster chacun des scénarios contrastés. L'objectif de l'atelier sera de choisir une stratégie de gestion du trait de côte pour les court, moyen et long termes.